

Crédits supplémentaires pour 2025

(2^e série)

Préavis N° 2025 / 36

Lausanne, le 23 octobre 2025

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Objet du préavis

Nous vous soumettons, ci-après, le tableau de la première série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2025, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif.

		<i>Revenus de fonctionnement</i>	Impact net
	CHF	CHF	CHF
A. Budget de fonctionnement			
Total des crédits supplémentaires	<u>3'419'200,00</u>	<u>-2'646'300,00</u>	<u>772'900,00</u>
(détail en page 2 du préavis)			
		<i>Recettes</i>	
B. Autorisations d'achats			
Total des crédits supplémentaires	<u>534'700,00</u>	<u>-359'000,00</u>	<u>175'700,00</u>
(détail en page 42 du préavis)			
		<i>Recettes d'investissement</i>	
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif			
Total des crédits complémentaires	<u>-69'900,00</u>	<u>0,00</u>	<u>-69'900,00</u>
(détail en page 47 du préavis)			

2. Détail des demandes

A. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Total des crédits supplémentaires par direction et par nature :

			Directions							TOTAL PAR NATURE
			Culture et développement urbain	Sécurité et économie	Sports et cohésion sociale	Logement, environnement et architecture	Enfance, jeunesse et quartiers	Finances et mobilité	Services industriels	
NATURE	301	Personnel administratif et d'exploitation	60'000	222'500	-225'000	160'700	274'300	249'000	741'500	
	303	Assurances sociales	8'000	19'700	-20'400	14'800	34'000	-9'000	47'100	
	304	Caisses de pensions et de prévoyance	12'000	28'900	-20'200	7'600	56'300	-15'500	69'100	
	305	Assurances accidents et maladie		1'300	-800	600	1'000	-500	1'600	
	308	Personnel intérimaire		5'000			97'300		102'300	
	309	Autres charges des autorités et du personnel		-9'000		7'000	800		-1'200	
	310	Imprimés et et fournitures de bureau	40'000	-38'000			1'000		3'000	
	311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	6'900	80'100	279'200	4'300	195'000	-1'300	-67'000	497'200
	312	Achat d'eau, d'énergie, de combustible		-140'000	-51'800	12'100	11'200	-12'100		-180'600
	313	Autres fournitures et marchandises		204'500			-7'400			197'100
	314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire		858'000	447'500	58'900	790'100	145'200	0	2'299'700
	315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques		-60'000	21'500	-27'600		-61'700	-17'000	-144'800
	316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation		-3'000	1'000	11'500	144'300		46'000	199'800
	317	Réceptions, manifestations et notes de frais - Effectif		-45'000			600			-44'400
	318	Honoraires et prestations de services	18'100	-750'000	284'900	152'500	-291'000	-126'000	-40'500	-752'000
	319	Impôts, taxes, cotisation et frais divers		-15'000						-15'000
	365	Aides et subventions à des institutions privées	50'000		51'300		607'500	50'000		758'800
	366	Aides individuelles		-10'000			-350'000			-360'000
	Total des charges		195'000	350'000	767'200	402'400	1'565'000	218'100	-78'500	3'419'200
	423	Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine financier				-48'500				-48'500
	427	Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine administratif			-14'700	-75'000		75'000		-14'700
	435	Participations et remboursements		-250'600	5'900		-112'500			-357'200
	436	Remboursements de tiers	-20'000		-85'000	-61'600		-147'000		-313'600
	439	Autres recettes	-15'000		186'200	-4'000	-828'800	4'000		-657'600
	451	Participations et remboursements		-50'000	-326'000		-446'700			-822'700
	452	Part. et remb. de communes et d'assoc. de communes					-197'000			-197'000
	465	Subventions	-85'000							-85'000
	481	Prélèvement sur les financements spéciaux						-150'000		-150'000
	Total des revenus		-120'000	-300'600	-233'600	-189'100	-1'585'000	-218'000	0	-2'646'300
TOTAL PAR DIRECTION		75'000	49'400	533'600	213'300	-20'000	100	-78'500	772'900	
Page du préavis		page 3	page 6	page 13	page 20	page 26	page 33	page 39		

1. CULTURE ET DEVELOPPEMENT URBAIN

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		Services				TOTAL PAR NATURE
		102 Secrétariat municipal	11 Secrétariat général CD	12 Service de la culture	13 Bibliothèques et archives	
NATURE	301	Personnel administratif et d'exploitation			60'000	60'000
	303	Assurances sociales			8'000	8'000
	304	Caisses de pensions et de prévoyance			12'000	12'000
	310	Imprimés et fournitures de bureau	35'000	5'000		40'000
	311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	6'900			6'900
	318	Honoraires et prestations de services	-50'000	-6'900	75'000	18'100
	365	Aides et subventions à des institutions privées	50'000			50'000
	Total des charges		0	35'000	80'000	195'000
	436	Remboursements de tiers			-20'000	-20'000
	439	Autres recettes		-15'000		-15'000
	465	Subventions		-35'000	-50'000	-85'000
	Total des revenus		0	-35'000	-65'000	-120'000
TOTAL CULTURE ET DEVELOPPEMENT URBAIN			0	15'000	60'000	75'000
Page du préavis		page 3	page 4	page 4	page 5	

102 Secrétariat municipal

Eboulement à Blatten – soutien pour la population

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
102.318	Honoraires et prestations de services	CHF	2'056'700.-	CHF 0.-	CHF -50'000.-
102.365	Aides et subventions à des institutions privées	CHF	1'116'100.-	CHF 0.-	CHF 50'000.-

À la suite de l'effondrement du glacier du Birch sur le village de Blatten le 28 mai 2025, et en réponse à l'appel de l'Union des Villes suisses, la Ville de Lausanne a décidé de verser un montant de CHF 100'000 afin de contribuer aux besoins urgents des habitantes et habitants de Blatten (courrier du 5 juin 2025). Ce soutien financier est supporté à 50% par le Secrétariat municipale (SMUN) et 50% par le Service des finances (SFIN).

Les compensations de ce crédit supplémentaire portent sur du disponible attendu sur les comptes 318 du SMUN et du SFIN.

Voir aussi sous division 39 « Service des finances »

11 Secrétariat général CD

Impressions du Guide Délicieux remboursées par des recettes provenant des partenaires

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.	
11.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF	12'600.-	CHF	0.-	CHF 35'000.-
11.465	<i>Subventions</i>	<i>CHF</i>	<i>0.-</i>	<i>CHF</i>	<i>0.-</i>	<i>CHF - 35'000.-</i>

Le Guide délicieux a été réimprimé à 50'000 exemplaires par la Ville de Lausanne coordinateur du projet au vue du succès de la première édition. Le dépassement budgétaire est entièrement financé par les versements des partenaires cofinçant le projet (FERL, Vaud Promotion, Gastro Lausanne, Enjoy Lausanne et l'Office des vins vaudois).

Équipement informatique supplémentaire pour l'unité des relations internationales

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.	
11.311	Achat de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	5'400.-	CHF	0.-	CHF 6'900.-
11.318	<i>Honoraires et prestations de services</i>	<i>CHF</i>	<i>569'700.-</i>	<i>CHF</i>	<i>0.-</i>	<i>CHF - 6'900.-</i>

L'unité des Relations internationales de la Ville (RIV) doit acquérir quatre nouveaux postes de travail (ordinateurs, écrans, casques et matériel de connexion) pour deux nouveaux engagements au sein des RIV qui ont été acceptés par la Municipalité durant l'été 2025 et prendront leur fonction au 1^{er} septembre.

Par ailleurs, les RIV assurent l'incubation de l'Observatoire mondial pour l'égalité des genres et le sport. A l'occasion du déménagement à la Villa Mon-Repos, il est souhaité, notamment pour des raisons de sécurité, que toutes les collaboratrices et collaborateurs disposent d'ordinateurs et de comptes de la Ville, ce qui n'est actuellement pas encore le cas pour deux d'entre elles.

Afin de répondre au besoin le Service d'organisation et d'informatique a commandé quatre ordinateurs, quatre écrans et le matériel de connexion nécessaire.

La compensation de cette charge provient d'une réduction du compte « Autres prestations de tiers »

12 Service de la culture

Sponsoring / Soutiens

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.	
12.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF	233'300.-	CHF	0.-	CHF 5'000.-
12.318	Autres prestations de tiers	CHF	495'600.-	CHF	0.-	CHF 75'000.-
12.439	<i>Autres recettes</i>	<i>CHF</i>	<i>-421'800.-</i>	<i>CHF</i>	<i>0.-</i>	<i>CHF -15'000.-</i>
12.465	<i>Subventions</i>	<i>CHF</i>	<i>0.-</i>	<i>CHF</i>	<i>0.-</i>	<i>CHF - 50'000.-</i>

Musée Historique de Lausanne (MHL)

Le sponsoring obtenu par le MHL a permis l'engagement d'un cabinet pour l'accompagnement du projet « Recherche de provenance des œuvres » (CHF 65'000.-), la publication d'un ouvrage sur

l'exposition dédiée à Werner Jeker (CHF 5'000.-) ainsi qu'un mandat de création audiovisuels pour une exposition (CHF 10'000.-).

Ce dépassement est partiellement compensé, à hauteur de CHF 65'000.- par des soutiens de deux fondations (CHF 15'000.-) sur la nature de compte 439, ainsi que par une subvention conjointe de l'Office fédéral de la culture (CHF 35'000.-) et du Département de la culture du Canton de Vaud (CHF 15'000.-).

Le solde de la subvention promise par la Confédération de CHF 15'000.- ne sera versée qu'en 2026, en raison de coupes budgétaires annoncées début 2025.

13 Bibliothèques et archives

Augmentation des dépenses du personnel suite à un besoin complémentaire concernant des absences suite à des maladies de longue durée

		Budget	CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
13.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF 5'575'400.-	CHF 0.-	CHF 60'000.-
13.303	Assurances sociales	CHF 509'300.-	CHF 0.-	CHF 8'000.-
13.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF 775'300.-	CHF 0.-	CHF 12'000.-
13.436	<i>Remboursements tiers</i>	<i>CHF -1'000.-</i>	CHF 0.-	CHF -20'000.-

Le Service bibliothèques et archives de la Ville (BAVL) a dû procéder aux remplacements de deux collaboratrices en absences de longue durée à la Bibliothèque d'Entre-Bois et à la Bibliothèque de la Sallaz.

Il est prévu que ces situations d'absence maladie perdurent ces prochains mois (probablement jusqu'à fin 2025) au vu des pathologies.

Concrètement, le service BAVL évalue le montant du dépassement de son budget auxiliaire à CHF 75'000.- (y compris les charges sociales).

Dans le respect des directives en la matière, le service BAVL sollicite un crédit supplémentaire partiellement compensé.

2. SECURITE ET ECONOMIE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		Services						TOTAL PAR NATURE
		160 Secrétariat général SE	17 Corps de police	18 Protection et sauvetage	19 Contrôle des habitants	20 Service de l'économie	21 Service de l'eau	
NATURE	301	Personnel administratif et d'exploitation	886'000	-866'000	172'000		30'500	222'500
	303	Assurances sociales	80'300	-78'500	15'600	2'300		19'700
	304	Caisses de pensions et de prévoyance	29'500	-28'500	25'300	2'600		28'900
	305	Assurances accidents et maladie	2'600	-2'500	1'100	100		1'300
	308	Personnel intérimaire			5'000			5'000
	309	Autres charges des autorités et du personnel			-9'000			-9'000
	310	Imprimés et fournitures de bureau		-35'000		17'000	-20'000	-38'000
	311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules		66'000	14'100			80'100
	312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible					-140'000	-140'000
	313	Autres fournitures et marchandises		-61'000	30'500	35'000	200'000	204'500
	314	Entretien des immeubles, routes et territoires			8'000		850'000	858'000
	315	Entretien d'objets mobilier et d'installations techniques		25'000		-35'000	-50'000	-60'000
	316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation			14'000	-17'000		-3'000
	317	Réceptions, manifestations et notes de frais		-90'000	15'000		30'000	-45'000
	318	Honoraires et prestations de services		110'000			-860'000	-750'000
	319	Impôts, taxes, cotisation et frais divers		-15'000				-15'000
	366	Aides individuelles					-10'000	-10'000
	Total des charges		998'400	-975'500	291'600	0	35'500	350'000
	435	Ventes et prestations de service			-250'600			-250'600
	451	Participations et remboursements			-50'000			-50'000
	Total des revenus		0	0	-300'600	0	0	-300'600
TOTAL SECURITE ET ECONOMIE		998'400	-975'500	-9'000	0	35'500	0	49'400
Page du préavis		page 7	page 7	page 9	page 10	page 11-12	page 12	

160 Secrétariat général SE**Engagement d'un auxiliaire pour pallier une absence longue durée pour cause de maladie**

		Budget	CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
160.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF 3'497'300.-	CHF 0.-	CHF 20'000.-
160.303	Assurances sociales	CHF 322'400.-	CHF 0.-	CHF 1'800.-
160.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF 489'700.-	CHF 0.-	CHF 1'000.-
160.305	Assurances accidents et maladie	CHF 9'300.-	CHF 0.-	CHF 100.-

En raison d'une absence maladie de longue durée d'une collaboratrice au sein de la comptabilité de direction, et à l'approche du pré-boucllement et du boucllement annuel, il est devenu nécessaire d'engager une personne supplémentaire.

L'apport d'une aide d'un auxiliaire à 80% pour une période de six mois est ainsi demandée afin que la comptabilité de direction puisse répondre aux différentes demandes liées à la clôture des comptes et autres tâches courantes.

Engagement d'auxiliaires Agent-e-s d'Accueil et de Sécurité

		Budget	CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
160.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF 3'497'300.-	CHF 0.-	CHF 866'000.-
160.303	Assurances sociales	CHF 322'400.-	CHF 0.-	CHF 78'500.-
160.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF 489'700.-	CHF 0.-	CHF 28'500.-
160.305	Assurances accidents et maladie	CHF 9'300.-	CHF 0.-	CHF 2'500.-

En raison du nombre croissant de missions attribuées aux agentes et agents d'accueil et de sécurité, la Municipalité a décidé d'augmenter le nombre de ces agentes et agents par l'engagement d'auxiliaires jusqu'en décembre 2026.

Voir aussi sous division 17 « Corps de police »

17 Corps de police**Engagement d'auxiliaires Agent-e-s d'Accueil et de Sécurité**

		Budget	CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
17.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF 75'048'300.-	CHF 0.-	CHF -866'000.-
17.303	Assurances sociales	CHF 6'876'100.-	CHF 0.-	CHF -78'500.-
17.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF 10'926'600.-	CHF 0.-	CHF -28'500.-
17.305	Assurances accidents et maladie	CHF 427'600.-	CHF 0.-	CHF -2'500.-

Voir détail sous division 16 « Secrétariat général »

Ajustement divers comptes

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)		Crédit suppl.	
17.310	<i>Imprimés et fournitures de bureau</i>	CHF	261'500.-	CHF	0.-	CHF	- 35'000.-
17.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	1'972'300.-	CHF	0.-	CHF	66'000.-
17.313	<i>Autres fournitures et marchandises</i>	CHF	913'100.-	CHF	0.-	CHF	-61'000.-
17.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations technique	CHF	351'700.-	CHF	0.-	CHF	25'000.-
17.317	<i>Réceptions, manifestations et notes de frais - Effectif</i>	CHF	426'300.-	CHF	0.-	CHF	-90'000.-
17.318	Honoraires et prestations de services	CHF	1'425'000.-	CHF	0.-	CHF	110'000.-
17.319	<i>Impôts, taxes, cotisation et frais divers</i>	CHF	373'900.-	CHF	0.-	CHF	-15'000.-

Augmentation du budget du compte 311 en lien avec le remplacement de matériel de corps (abandon du matériel « Unimatos » pour du matériel « KEP », selon décision des polices cantonales romandes de 2024) dont la mise en place progressive dès 2026 a un impact dans le budget 2025 plus important que prévu (p.e. les aspirants de la volée 2025 doivent être équipés avec le nouvel matériel KEP). Il est proposé d'augmenter le budget du compte 311 de CHF 66'000.-.

Par ailleurs le compte 318 est fortement sollicité par le corps de police (CP) en 2025. Les dépenses dépasseront les sommes budgétées en ce qui concerne principalement les frais juridiques, les honoraires, les frais liés aux dépannages fourrière et l'étalonnage des radars. S'agissant des honoraires, on peut souligner les frais non budgétés engagés par la Police judiciaire en relation à des recherches particulières ainsi que pour la promotion du métier d'inspecteur de police (compte 318). Quant aux radars, le coût de l'étalonnage de certains appareils, notamment des appareils mobiles et éthylotest avait été sous-estimé au budget (compte 318). On constate également un volume plus important que budgété des dépannages fourrière (compte 318).

Enfin, il s'avère nécessaire d'augmenter le budget à engager dans l'entretien du matériel informatique (compte 315) en raison des frais de réparations dans les installations audiovisuelles de l'Hôtel de Police plus importants que prévu et d'un nombre important de pannes de radios pour les policiers.

Au total, un crédit supplémentaire de CHF 201'000.- est demandé. Il sera compensé par des non-dépenses attendues sur différents comptes :

- Imprimés et fournitures de bureau : moins d'impressions que les années précédentes en lien avec l'office du stationnement. Il est proposé une diminution de CHF 35'000.-.
- Le budget des autres fournitures et marchandises (compte 313) sera un peu moins sollicité que prévu pour les sections maintenance, aspirants et stand de tir de Vernand. Il est proposé une diminution cumulée de CHF 61'000.- sur le compte 313.
- Frais de réception et frais effectifs : besoin moins important que budgété pour les « frais de repas effectifs » en relation avec le nombre d'aspirants policiers pour la volée 2025 moins important que prévu (diminution de CHF 55'000.- au compte 317). Une économie est également attendue dans le compte 317, notamment pour la section de la Police judiciaire (CHF 35'000.-).
- Non-dépenses attendues pour le compte 319, de CHF 15'000.- sur les « impôts, taxes, cotisations et frais divers » en lien avec les frais d'élimination des ordures.

18 Service de protection et sauvetage

Augmentation de la dotation d'EPT des équipages des ambulances reconnus et subventionnés par la Direction générale de la santé.

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)		Crédit suppl.	
18.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	27'022'500.-	CHF	0.-	CHF	172'000.-
18.303	Assurances sociales	CHF	2'412'900.-	CHF	0.-	CHF	15'600.-
18.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF	3'800'800.-	CHF	0.-	CHF	25'300.-
18.305	Assurances accidents et maladie	CHF	151'700.-	CHF	0.-	CHF	1'100.-
18.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	638'000.-	CHF	0.-	CHF	6'000.-
18.313	Autres fournitures et marchandises	CHF	687'500.-	CHF	0.-	CHF	5'500.-
18.316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	CHF	757'000.-	CHF	0.-	CHF	9'000.-
18.435	Vente et prestations de service	CHF	-7'300'000.-	CHF	0.-	CHF	-234'500.-

La direction générale de la santé (DGS) reconnaît, dès le 1er janvier 2025, un effectif de 11,79 EPT pour un équipage d'ambulancier H24. Il en résulte la nécessité d'augmenter les effectifs des ambulances de la ville de 3,2 EPT.

De cette adaptation découle également une augmentation des dépenses courantes, dûment reconnues, qui sont également partie intégrante de la présente demande.

Ces charges supplémentaires sont entièrement compensées par l'augmentation du tarif des interventions qui a été négociée entre l'Etat de Vaud et les assureurs maladie, tarif qui est entré en vigueur au 1er janvier 2025.

Augmentation des dépenses courantes des ambulances

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.	
18.308	Personnel intérimaire	CHF	31'000.-	CHF	0.-	CHF 5'000.-
18.313	Autres fournitures et marchandises	CHF	687'500.-	CHF	0.-	CHF 25'000.-
18.316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	CHF	757'000.-	CHF	0.-	CHF 5'000.-
18.317	Réceptions, manifestations et notes de frais	CHF	68'900.-	CHF	0.-	CHF 15'000.-
18.451	Participations et remboursements	CHF	-12'958'000.-	CHF	0.-	CHF -50'000.-

La Direction générale de la santé (DGS) a informé, via un courrier du 23 décembre 2024 adressé à toutes les directions des services d'ambulances du Dispositif cantonal des urgences préhospitalières (DisCUP), qu'elle augmentait la subvention pour les dépenses courantes des ambulances dès le 1er janvier 2025. La subvention supplémentaire s'élève à CHF 50'000.-. Celle-ci permettra d'absorber les coûts résultant de l'augmentation du prix des marchandises (médicaments,

matériel médical à usage unique) ainsi que les frais d'organisation de la Journée romande de la recherche clinique organisée à Lausanne le 4 septembre 2025.

Ces éléments n'étant pas connus lors de l'élaboration du budget en avril 2024, un crédit supplémentaire entièrement compensé s'avère dès lors nécessaire afin de couvrir lesdites dépenses.

Remplacement de l'onduleur de secours pour le Data Center de la caserne

		Budget	CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
18.309	<i>Autres charges des autorités et du personnel</i>	CHF 768'000.-	CHF 0.-	CHF -9'000.-

Voir détails au chapitre B sous division 18 « Service de protection et sauvetage »

Entretien de l'abri de stationnement de troupe pour la protection aérienne (STPA) sis sous le Centre de formation de La Rama

		Budget	CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
18.311	Achat de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF 638'000.-	CHF 0.-	CHF 8'100.-
18.314	Entretien des immeubles, routes et territoires	CHF 545'000.-	CHF 0.-	CHF 8'000.-
18.435	<i>Ventes et prestations de services</i>	CHF - 7'300'000.-	CHF 0.-	CHF - 16'100.-

L'abri STPA, objet d'une convention avec l'Armée Suisse, nécessite un entretien constant. Cet entretien est déterminé d'entente avec un représentant de la logistique de l'armée et l'objet d'une participation de cette dernière aux coûts d'entretien. En 2025, il s'est avéré nécessaire :

- de remplacer l'armoire de congélation et la machine à laver la vaisselle ;
- de remplacer des linges de lit ;
- de remplacer une vanne mélangeuse ;
- de dépanner, nettoyer et dégraisser l'installation de ventilation.

Ces divers achats et travaux d'entretien n'étaient pas prévus lors de l'élaboration du budget en avril 2024. Ils ont fait l'objet d'une refacturation à l'Armée Suisse, raison pour laquelle un crédit supplémentaire entièrement compensé est présenté.

19 Service du contrôle des habitants

Ajustement budgétaire pour les impressions

		Budget	CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
19.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF 37'500.-	CHF 0.-	CHF 17'000.-
19.316	<i>Loyers, fermages et redevances d'utilisation</i>	CHF 48'500.-	CHF 0.-	CHF -17'000.-

Lors de la conception du budget 2025, les frais relatifs aux impressions Xerox sont restés dans le compte 316. Or, selon la description des comptes, ces frais doivent être comptabilisés dans le compte 310. Les frais de licence Ysoft restent eux comptabilisés dans le compte 316.

20 Service de l'économie**200 Commerce, manifestation, séjour****Engagement d'auxiliaires pour pallier les absences lors des congés maternité**

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)		Crédit suppl.	
200.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	4'075'700.-	CHF	0.-	CHF	104'500.-
200.303	Assurances sociales	CHF	371'500.-	CHF	0.-	CHF	9'300.-
200.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF	569'600.-	CHF	0.-	CHF	6'600.-
200.305	Assurances accidents et maladie	CHF	11'400.-	CHF	0.-	CHF	400.-

En raison d'absences pour congé maternité de quatre collaboratrices au sein du Service de l'économie, il est nécessaire d'engager 4 auxiliaires en remplacement afin de permettre aux équipes concernées de remplir pleinement leurs missions.

Voir aussi sous division 203 « Office des prestations funéraires »

Matériel et équipement pour les ports lausannois

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)		Crédit suppl.	
200.313	Autres fournitures et marchandises	CHF	30'600.-	CHF	0.-	CHF	35'000.-
200.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	CHF	239'500.-	CHF	0.-	CHF	- 35'000.-

Afin d'assurer la manipulation, en toute sécurité, des bateaux dans les ports lausannois, des palonniers de levage sont nécessaires en remplacement des anciens, qui ne sont pas estampillés (absence d'indication de la charge d'utilisation) et qui présentent une vétusté importante.

Le budget de fonctionnement des ports lausannois est ventilé sur trois comptes différents, qui en fonction des besoins spécifiques d'une année peuvent engendrer un dépassement sur un des comptes, en compensation d'un autre compte. Afin de remplacer les anciens palonniers, avec un prélèvement sur la nature 313, une attention particulière pour ne pas dépasser les coûts d'entretien de la nature 315 a été apportée.

203 Office des prestations funéraires lausannois**Engagement d'auxiliaires pour pallier les absences lors des congés maternité**

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)		Crédit suppl.	
203.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	2'156'300.-	CHF	0.-	CHF	-74'000.-
203.303	Assurances sociales	CHF	197'100.-	CHF	0.-	CHF	-7'000.-
203.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF	301'400.-	CHF	0.-	CHF	-4'000.-
203.305	Assurances accidents et maladie	CHF	10'900.-	CHF	0.-	CHF	-300.-

Voir détail sous division 200 « Commerce, manifestation, séjour »

21 Service de l'eau**210 Eau potable**Demande d'ajustements budgétaires

		Budget	CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
210.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF 139'300.-	CHF 0.-	CHF - 20'000.-
210.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	CHF 6'009'400.-	CHF 0.-	CHF -140'000.-
210.313	Autres fournitures et marchandises	CHF 1'125'000.-	CHF 0.-	CHF 200'000.-
210.314	Entretien des immeubles, routes et territoire	CHF 5'293'700.-	CHF 0.-	CHF 600'000.-
210.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	CHF 1'066'800.-	CHF 0.-	CHF -50'000.-
210.317	Réceptions, manifestations et notes de frais - Effectif	CHF 21'400.-	CHF 0.-	CHF 30'000.-
210.318	Honoraires et prestations de services	CHF 7'052'400.-	CHF 0.-	CHF -610'000.-
210.366	Aides individuelles	CHF 20'000.-	CHF 0.-	CHF - 10'000.-

Afin d'éviter des dépassements en fin d'année sur les natures 313, 314 et 317, nous demandons un ajustement des montants sur les lignes budgétaires mentionnées ci-dessus. La somme nette de l'opération est de 0, les modifications étant compensées à l'intérieur de la même section à 3 chiffres (210 = Eau potable ; 211 = Évacuation).

Voir aussi sous division 211 « Evacuation des eaux claires et usées »

211 Evacuation des eaux claires et uséesDemande d'ajustements budgétaires

		Budget	CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
211.314	Entretien des immeubles, routes et territoire	CHF 2'408'000.-	CHF 0.-	CHF 250'000.-
211.318	Honoraires et prestations de service	CHF 20'729'200.-	CHF 0.-	CHF -250'000.-

Voir détail sous division 210 « Eau potable »

3. SPORT ET COHESION SOCIALE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		Service			TOTAL PAR NATURE
		23 Service des sports	24 Service social	50 Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité	
NATURE	301	Personnel administratif et d'exploitation	-225'000		-225'000
	303	Assurances sociales	-20'400		-20'400
	304	Caisses de pensions et de prévoyance	-20'200		-20'200
	305	Assurances accidents et maladie	-800		-800
	311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	186'800	92'400	279'200
	312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	-51'800		-51'800
	314	Entretien des immeubles, routes et territoire	337'800		109'700
	315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	21'500		21'500
	316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	1'000		1'000
	318	Honoraires et prestations de services	91'600	43'300	150'000
	365	Aides et subventions à des institutions privées	51'300		51'300
	Total des charges		371'800	135'700	259'700
	427	Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine administratif	-14'700		-14'700
	435	Ventes et prestations de service	5'900		5'900
	436	Remboursements de tiers	-85'000		-85'000
	439	Autres recettes	186'200		186'200
	451	Participations et remboursements	-40'300	-135'700	-150'000
	Total des revenus		52'100	-135'700	-150'000
TOTAL SPORT ET COHESION SOCIALE		423'900	0	109'700	533'600
Page du préavis		page 14	page 17-18	page 18	

23 Service des sportsEcole de natation de Mon-Repos – transfert de l'école

		Budget	CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
23.301	<i>Personnel administratif et d'exploitation</i>	CHF 10'939'600.-	CHF 0.-	CHF -225'000.-
23.303	<i>Assurances sociales</i>	CHF 978'800.-	CHF 0.-	CHF -20'400.-
23.304	<i>Caisses de pensions et de prévoyance</i>	CHF 1'265'200.-	CHF 0.-	CHF - 20'200.-
23.305	<i>Assurances accidents et maladie</i>	CHF 33'800.-	CHF 0.-	CHF -800.-
23.365	<i>Aides et subventions à des institutions privées</i>	CHF 17'048'200.-	CHF 0.-	CHF 129'300.-
23.427	<i>Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine</i>	CHF - 2'280'500.-	CHF 0.-	CHF - 14'700.-
23.435	<i>Ventes et prestations de service</i>	CHF -649'400.-	CHF 0.-	CHF 5'900.-
23.439	<i>Autres recettes</i>	CHF - 2'395'700.-	CHF 0.-	CHF 186'200.-
23.451	<i>Participations et remboursements</i>	CHF - 81'000.-	CHF 0.-	CHF - 40'300.-

Suite à la réouverture de la piscine de Mon-Repos après travaux, l'école de natation, jusqu'alors gérée par le Service des sports, a été transférée au Lausanne Aquatique dès le 1^{er} février 2025.

Afin de permettre aux jeunes lausannoises et lausannois de continuer à bénéficier de cours de natation de base accessibles, la Ville de Lausanne, via le Service des sports propose un soutien financier.

La présente demande vise à octroyer le budget nécessaire au subventionnement via transferts entre comptes.

Stade de la Pontaise – travaux de maintien de l'éclairage

		Budget	CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
23.311	<i>Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules</i>	CHF 269'100.-	CHF 0.-	CHF 51'800.-
23.312	<i>Achats d'eau, d'énergie, de combustible</i>	CHF 3'090'000.-	CHF 0.-	CHF - 51'800.-

L'éclairage du Stade olympique de la Pontaise est actuellement assuré par des lampes à décharges dont la production et la maintenance cesseront dès l'année prochaine.

L'intensité et la qualité de l'éclairage du Stade olympique de la Pontaise sont normés et contrôlés de manière à répondre à des critères d'homologation pour la tenue de matches de football des deux principales ligues nationales et celle de meetings d'athlétisme, en particulier « Athletissima ». Ces exigences et le fait que ce stade doit être à même d'accueillir matches et événements d'athlétisme jusqu'en 2030 obligent le Service des sports à prendre les mesures nécessaires pour la conservation du système d'éclairage (170 projecteurs répartis sur six mâts et au sommet de la toiture des deux tribunes). Or, comme indiqué en préambule, dès 2026, les lampes utilisées ne seront plus produites. Le changement du système d'éclairage étant hors de question au vu du temps d'exploitation restant, il importe de procéder au changement de l'ensemble des lampes des projecteurs dans les meilleurs délais.

En cas d'acceptation de cette demande, ces travaux seront effectués par les Services Industriels de la ville.

De plus, nous proposons de compenser ces frais par une partie du budget électricité du Service des Sports, au vu du fournisseur de prestation qui est analogue ainsi que du disponible ayant eu lieu en 2024 et étant à ce jour dans les comptes.

Ainsi, cette demande est totalement compensée.

Installations sportives – mises en conformité et réparations urgentes de biens mobiliers et immobiliers

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)		Crédit suppl.	
23.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	269'100.-	CHF	0.-	CHF	135'000.-
23.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF	1'397'400.-	CHF	0.-	CHF	337'800.-
23.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	CHF	504'200.-	CHF	0.-	CHF	21'500.-
23.316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	CHF	167'800.-	CHF	0.-	CHF	1'000.-
23.318	Honoraires et prestations de services	CHF	1'720'400.-	CHF	0.-	CHF	13'600.-
23.436	<i>Remboursements de tiers</i>	CHF	-30'500.-	CHF	0.-	CHF	-85'000.-

Mises en conformité / sécurité

Piscines de Bellerive et Mon-Repos

Suite à la demande de mise en conformité formulée par le Service d'achat et logistique (SALV) en charge du suivi des normes des ascenseurs de la Ville, le Service des sports se trouve dans l'obligation de mandater un bureau d'ingénieur spécialisé afin d'adapter nos installations aux normes SUVA.

Compte tenu de l'affluence prévue lors de la Fête Fédérale de Gymnastique et de la gratuité d'accès aux installations, il était nécessaire de mettre en place un système de comptage instantané des personnes sur site afin d'assurer le service d'avoir la capacité d'accueillir le public en sécurité (la piscine a comptabilisé jusqu'à 11'000 personnes durant cet évènement). Ce dispositif permettra, pour les prochaines années, d'optimiser les mesures de prévention et de sécurité.

Centre de badminton de Malley

Lors des travaux de rénovation réalisés dans le bâtiment abritant le Centre de badminton de Malley, du zinc a été découvert dans les sols sportifs du niveau supérieur. Afin de garantir la sécurité sanitaire du lieu, une dépollution du sol s'est avérée indispensable (8 courts de badminton sur une surface de 1015m2).

Centre Sports Études Lausanne

Dans le cadre de la révision générale des 20 ans de l'installation sprinkler ordonnée par l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA), la remise aux normes selon les directives de protection incendie est nécessaire. Ces travaux ont débuté en 2024 et, suite à la réception du permis de construire, un compartimentage coupe-feu de la cage d'escalier doit maintenant être réalisé.

L'ensemble des coûts des objets présentés sous « Mises en conformité / sécurité » s'élève à CHF 192'900.-.

Réparations urgentes

Piscine de Bellerive

Suite au décollement de soudures et à des infiltrations d'eau sous la surface du liner (revêtement intérieur du bassin en plastique permettant d'assurer l'étanchéité de la piscine) du bassin olympique, des réparations ont été nécessaires afin de permettre la mise en service de ce bassin.

Piscine de Bellerive – restaurant

Lors de la remise en service des lieux, puis durant la saison d'exploitation, un réfrigérateur et la ventilation sont tombés en panne, nécessitant leur remplacement d'urgence.

Durant la canicule du mois de juin, le système de refroidissement de la chambre froide du restaurant est tombé en panne nécessitant sa réparation en urgence, afin de garantir la conservation des aliments et respecter les normes d'hygiène en vigueur.

Piscine de Mon-Repos

Le sécheur d'air du compresseur ainsi que l'ozoneur, tous deux faisant partie du système de traitement de l'eau des bassins, sont tombés en panne et ont nécessité un remplacement d'urgence, afin de permettre la poursuite de l'exploitation de la piscine.

Piscine et patinoire de Montchoisi

À la suite d'une fuite d'ammoniac, des travaux de réparation des conduites de circulation doivent impérativement être réalisés afin de garantir la sécurité du personnel, des usagers-ères et des habitants.tes du quartier.

Durant les travaux de transformation de piscine en patinoire, plusieurs éléments anciens, tels que des plaques bakélisées et des planches ont cassé. Ces éléments sont indispensables pour assurer le maintien et l'étanchéité du sable sous la glace et permettre une exploitation sécurisée de la patinoire.

Stade Olympique de la Pontaise

Le Service des sports a constaté que, suite à une mauvaise utilisation, 30 membranes d'aigus étaient endommagées ; une réparation a dû être effectuée afin de diffuser le son à travers le stade durant les différentes manifestations s'y déroulant.

Stade Olympique de la Pontaise / tennis

Lors du contrôle d'entretien, il a été constaté que la chaudière (année 2000) pour la production d'eau chaude sanitaire et de chauffage était percée et malheureusement non réparable. Compte tenu du caractère urgent pour les groupes sanitaires de disposer de cet équipement, son remplacement a dû être entrepris.

Stade de la Tuilière

En 2024, un des onduleurs dans le local des serveurs a pris feu. Les premiers travaux d'urgence ont été entrepris durant l'exercice précédent et, suite à l'acceptation du cas par l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA), le remplacement de l'onduleur doit maintenant être effectué. Ce dépassement sera partiellement compensé par une recette (env. CHF 85'000.-) sitôt le cas finalisé par l'ECA.

Vidy & Stade Lausanne tennis

Lors de l'entretien des canalisations, la désolidarisation sur plusieurs portions du collecteur principal d'eaux usées situé sous le radier du bâtiment (collecteur en ciment des années 1950) a été constatée. Un traitement d'urgence par injection de résine sur ce collecteur est indispensable pour consolider et préserver son fonctionnement.

L'ensemble des coûts des objets présentés sous « Réparations urgentes » s'élève à CHF 316'000.-.

Demande

Vu ce qui précède et dès lors que le budget du service pour l'année en cours ne comprend pas les montants nécessaires à l'absorption des coûts de ces interventions imprévisibles, le Service des sports demande l'octroi d'un crédit supplémentaire global de CHF 508'900.-, au net de CHF 423'900.

Installations sportives – études et honoraires

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
23.318	Honoraires et prestations de services	CHF	1'720'400.-	CHF 0.-	CHF 78'000.-
23.365	<i>Aides et subventions à des institutions privées</i>	CHF	17'048'200.-	CHF 0.-	CHF - 78'000.-

Administration

Suite à l'analyse effectuée en 2024 par un prestataire de notre portefeuille immobilier au niveau énergétique et structurelle, le Service des sports dispose maintenant d'un canevas de base pour chaque installation. Afin d'actualiser annuellement les données de cet outil, un mandat a dû être octroyé à un bureau d'ingénieur.

Piscine et patinoire de Montchoisi

A la suite d'une mise en demeure du Service d'assainissement d'effectuer les travaux nécessaires à la mise en séparatif des eaux claires et des eaux usées de l'ensemble du site de Montchoisi, un bureau spécialisé a été mandaté pour effectuer un relevé complet de l'existant et élaborer le cahier desdits travaux à entreprendre.

Centre sportif de Vidy

Suite à la constatation de signes de faiblesse sur des éléments porteurs de l'escalier principal remettant en cause sa stabilité, ainsi que l'état des éléments en similipierre du bâtiment du Stade-Lausanne Tennis Club, classé en note 2 (objet d'intérêt régional) au recensement architectural cantonal, le Service des sports doit mandater, dans les plus brefs délais, un bureau d'expert afin de procéder à une analyse de lieux.

Demande

La demande est compensée par une non-dépense de l'ordre du même montant. Le crédit supplémentaire est ainsi totalement compensé.

24 Service social Lausanne - CSR**240 Direction et support**Développement de la nouvelle application éditique « ProDoc »

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
240.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	39'600.-	CHF 0.-	CHF 34'600.-
240.451	<i>Participations et remboursements</i>	CHF	-23'703'300.-	CHF -0.-	CHF -34'600.-

Le Service social Lausanne développe une nouvelle solution informatique nécessaire pour gérer la génération de courriers/correspondances du CSR de Lausanne.

Le financement du projet est assuré par le Canton à hauteur de CHF 115'000.-.

La première phase, réalisée entre 2024 et le premier semestre 2025, a déjà fait l'objet d'une demande de crédit supplémentaire 2^e série.

Le solde de CHF 34'600.- va permettre de réaliser la deuxième phase du projet, planifiée pour la fin de l'année 2025.

Développement de la nouvelle application éditique « ProDoc »

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
240.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	39'600.-	CHF 0.-	CHF 57'800.-
240.451	Participations et remboursements	CHF	-23'703'300.-	CHF 0.-	CHF -57'800.-

Le Service social Lausanne développe une nouvelle solution informatique nécessaire pour gérer la génération de courriers/correspondances du Centre social régional de Lausanne.

Le financement est assuré par le Canton. Une première phase a été réalisée et prise en charge en 2024. Le solde de CHF 57'800.- concerne les travaux réalisés en 2025.

244 Agence d'assurances socialesAnalyse de la situation du Centre régional de décisions de Lausanne (CRD)

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
244.318	Honoraires et prestations de services	CHF	50'000.-	CHF 0.-	CHF 43'300.-
244.451	Participations et remboursements	CHF	- 8'480'000.-	CHF 0.-	CHF - 43'300.-

Le Centre régional de décisions de Lausanne a beaucoup grandi et évolué depuis quelques années et son organisation doit être optimisée.

Le Service social Lausanne, avec l'accord de la Direction générale de la cohésion sociale du Canton de Vaud, a donc souhaité réaliser une analyse des processus, des flux de travail et des rôles au sein du Centre régional de décisions (CRD).

Cette analyse sera entièrement financée par le Canton via une subvention complémentaire.

50 Service de l'inclusion et des actions sociales de proximitéDispositif d'aide sociale au logement (DASL) – César-Roux 16 – désinfection punaises de lit

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
50.314	Entretien des bâtiments et monuments	CHF	13'000.-	CHF 0.-	CHF 109'700.-

L'immeuble César Roux 16, propriété de la Ville de Lausanne, loué par le DASL, est infesté de punaises de lit. Des traitements appartement par appartement et des zones communes ont déjà été entrepris pour un coût total de CHF 112'000.- sans succès à ce jour. Au vu de la dégradation de la situation, les logements vacants ne sont pas reloués. Afin de mettre fin à cette infestation, une désinfection complète va être entreprise pour un coût total de 134'600.- dont 24'900 seront pris en charge par le service des gérances. Le SISF, dont dépend le DASL n'a pas les montants nécessaires pour prendre en charge le solde de 109'700.-

Financement de l'étude scientifique de l'essai-pilote de vente de cannabis

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
50.318	Honoraires et prestations de services	CHF	2'116'500.-	CHF 0.-	CHF 150'000.-
50.451	Participations et remboursements	CHF	-4'533'500.-	CHF 0.-	CHF -150'000.-

La Ville de Lausanne a mis sur pied un essai-pilote de vente régulée de cannabis. Ce dernier est encadré par l'Office fédérale de la Santé Publique, ainsi qu'un décret cantonal et il nécessite la réalisation d'une étude scientifique. Depuis le début du projet, cette étude est menée par Addiction Suisse et son financement provient par la commission de promotion de la santé et de lutte contre les addictions (CPSLA) qui transite par la Ville de Lausanne. Sur la base d'une convention, la Ville de Lausanne reçoit les fonds conventionnés et les reverse à Addiction Suisse. La demande de crédit supplémentaire vise à régulariser cette façon de faire dans le budget de fonctionnement 2025 du Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité.

4. LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICES				TOTAL PAR NATURE	
		27 Secrétariat général LEA	28 Service du cadastre	29 Service des gérances	31 Service des parcs et domaines		
NATURE	301	Personnel administratif et d'exploitation			26'800	133'900	160'700
	303	Assurances sociales			2'400	12'400	14'800
	304	Caisses de pensions et de prévoyance			100	7'500	7'600
	305	Assurances accidents et maladie				600	600
	309	Autres charges des autorités et du personnel	10'800	7'000	-2'000	-8'800	7'000
	311	Achat de mobilier, matériel, machines et véhicules		-7'000		11'300	4'300
	312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible				12'100	12'100
	314	Entretien des immeubles, routes et territoire				58'900	58'900
	315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques			-29'300	1'700	-27'600
	316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation				11'500	11'500
	318	Honoraires et prestations de services				152'500	152'500
	Total des charges		10'800	0	-2'000	393'600	402'400
	423	Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine financier				-48'500	-48'500
	427	Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine administratif				-75'000	-75'000
	436	Remboursements de tiers				-61'600	-61'600
	439	Autres recettes				-4'000	-4'000
	Total des revenus		0	0	0	-189'100	-189'100
TOTAL LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE		10'800	0	-2'000	204'500	213'300	
Page du préavis		page 21	page 21	page 21	page 22		

27 Secrétariat général LEA**Frais de recrutement d'une ou un responsable financière et financier de direction**

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)		Crédit suppl.	
27.309	Autres charges des autorités et du personnel	CHF	8'700.-	CHF	2'100.-	CHF	10'800.-

Après trois sessions de recrutement infructueuses pour intégrer une ou un responsable financière ou financier de direction au sein du Secrétariat général de la direction du logement, de l'environnement et de l'architecture le secrétariat général de la direction du logement, de l'environnement et de l'architecture (SGLEA) le service a décidé de passer par une agence de recrutement.

Cette demande de crédit supplémentaire est compensée intégralement par une réallocation des budgets de formation du Service gérances (GER) et du Service des parcs et domaines (SPADOM).

Voir aussi sous division 29 « Service des gérances » et 31 « Service des parcs et domaines »

28 Service du cadastre**Frais de formation personnelle**

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)		Crédit suppl.	
28.309	Autres charges des autorités et du personnel	CHF	8'500.-	CHF	0.-	CHF	7'000.-
28.311	<i>Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules</i>	CHF	63'400.-	CHF	0.-	CHF	- 7'000.-

Le Service du cadastre a eu plusieurs opportunités de formation spécifique dans le domaine de la géomatique pour ses collaborateurs qui n'avaient pas pu être anticipées lors de l'élaboration du budget 2025. Cette demande de crédit supplémentaire est compensée par une non-dépense réalisée sur la rubrique 311 « Achat de mobilier, matériel, machines et véhicules ».

29 Service des gérances**Remplacement sources lumineuse par des LED, 2e étape**

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)		Crédit suppl.	
29.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	7'133'100.-	CHF	90'900.-	CHF	26'800.-
29.303	Assurances sociales	CHF	651'400.-	CHF	8'200.-	CHF	2'400.-
29.304	Caisses de pensions et prévoyance	CHF	864'100.-	CHF	12'700.-	CHF	100.-
29.315	<i>Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques</i>	CHF	1'500.-	CHF	450'000.-	CHF	-29'300.-

Un crédit supplémentaire 1re série (CS 25/010) a été octroyé pour la seconde étape (bâtiments de Chauderon 9) de remplacement des sources lumineuses par des LED et d'optimisation du système de commande de détection de présence pour un montant de CHF 450'000.-.

Concernant la mise en œuvre concrète des changements de luminaires, GER a décidé d'effectuer certaines prestations en interne via l'engagement en tant qu'auxiliaire de son ancienne apprentie du

1er août au 31 décembre 2025. Selon les estimations, ce choix permettra à la Ville de réaliser une économie d'un montant d'environ CHF 150'000.- sur le coût des prestations de la société externe mandatée.

Cette demande de crédit supplémentaire est entièrement compensée par une non-dépense sur la rubrique 315 dans laquelle est enregistrée le CS 25/010 susmentionné.

Frais de recrutement d'une ou un responsable financière ou financier de direction

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)		Crédit suppl.	
29.309	<i>Autres charges des autorités et du personnel</i>	CHF	30'800.-	CHF	0.-	CHF	- 2'000.-

Voir détail sous division 27 « Secrétariat général LEA »

31 Service des parcs et domaines

Transfert des refuges de Sauvabelin du Service d'achat et logistique de la Ville (SALV) au Service des parcs et domaines (SPADOM) au 1 avril 2025

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)		Crédit suppl.	
31.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	26'221'000.-	CHF	0.-	CHF	121'000.-
31.303	Assurances sociales	CHF	2'374'000.-	CHF	0.-	CHF	11'000.-
31.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF	3'491'400.-	CHF	0.-	CHF	16'300.-
31.305	Assurances accidents et maladie	CHF	137'300.-	CHF	0.-	CHF	600.-
31.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	592'600.-	CHF	0.-	CHF	1'300.-
31.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	CHF	1'143'600.-	CHF	0.-	CHF	12'100.-
31.314	Entretien des immeubles, routes et territoire	CHF	1'641'500.-	CHF	0.-	CHF	39'800.-
31.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations technique	CHF	274'600.-	CHF	0.-	CHF	1'700.-
31.318	Honoraires et prestations de services	CHF	2'052'100.-	CHF	245'000.-	CHF	1'000.-
31.427	<i>Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine administratif</i>	CHF	- 157'800.-	CHF	0.-	CHF	-75'000.-
31.439	<i>Autres recettes</i>	CHF	- 338'500.-	CHF	-210'000.-	CHF	- 4'000.-

Depuis le 1er avril 2025, la décision a été prise de transférer les deux refuges de Sauvabelin du SALV au SPADOM.

Le SPADOM a repris ainsi la gestion de tous les refuges de la Ville, soit les deux refuges de Sauvabelin et le refuge des Saugealles.

Cette centralisation permettra une uniformisation des pratiques, ainsi qu'une rationalisation des pratiques administratives. La présente demande de crédit supplémentaire a pour but d'adapter les budgets respectifs des deux services.

Voir aussi sous division 43 « Service Achats et Logistique »

SPADOM – Unité Vignobles : auxiliaire

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)		Crédit suppl.	
31.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	26'221'000.-	CHF	0.-	CHF	-59'000.-
31.303	Assurances sociales	CHF	2'374'000.-	CHF	0.-	CHF	-5'500.-
31.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF	3'491'400.-	CHF	0.-	CHF	- 7'500.-
31.318	Honoraires et prestations de services	CHF	2'052'100.-	CHF	245'000.-	CHF	72'000.-

Le poste d'ouvrier viticole de La Côte de l'Unité vignobles du Service des parcs et domaines (SPADOM) est aujourd'hui vacant.

Cette situation a nécessité le recrutement d'une personne en qualité d'auxiliaire auprès de la société fournissant au SPADOM les autres employés temporaires viticoles. Le coût est évalué à CHF 72'000.- pour la saison viticole 2025.

Ce crédit supplémentaire sera compensé par une non-dépense de salaire réalisée sur le poste d'ouvrier viticole laissé vacant pour l'année 2025.

SPADOM – Unité forêts – personnel externe

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)		Crédit suppl.	
31.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	26'221'000.-	CHF	0.-	CHF	-42'100.-
31.303	Assurances sociales	CHF	2'374'000.-	CHF	0.-	CHF	-4'000.-
31.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF	3'491'400.-	CHF	0.-	CHF	- 6'400.-
31.318	Honoraires et prestations de services	CHF	2'052'100.-	CHF	245'000.-	CHF	52'500.-

Le chef de l'Unité forêts a quitté le SPADOM au 30 avril 2025. Ce poste n'a pas encore pu être repourvu en raison de la difficulté à trouver une candidate ou un candidat correspondant au profil recherché sur le marché.

Afin de maintenir la capacité de prestations nécessaires pour assurer les missions du service, un entrepreneur indépendant a été mandaté.

Le montant de la présente demande porte sur l'équivalent de cinq mois de traitement du poste vacant.

Ce crédit supplémentaire sera compensé par une non-dépense de salaire réalisée sur le poste de chef de l'unité Forêts laissé vacant pour l'année 2025.

SPADOM – Remplacement d'absences de longue durée

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
31.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	26'221'000.-	CHF 0.-	CHF 114'000.-
31.303	Assurances sociales	CHF	2'374'000.-	CHF 0.-	CHF 10'900.-
31.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF	3'491'400.-	CHF 0.-	CHF 5'100.-
31.436	<i>Remboursements des tiers</i>	CHF	- 272'400.-	CHF 0.-	CHF - 42'500.-

Afin d'assurer ses différentes missions et la bonne marche du Service, le Service des parcs et domaines a été dans l'obligation de procéder à l'engagement de personnes sous contrat d'auxiliaire afin de pallier des absences de longue durée. Une recette concomitante, d'environ CHF 42'500.-, a été enregistrée sous la rubrique 436 au titre des indemnités journalières au 30 juin 2025.

Charges de traitement : CHF 130'000.-, Recettes engendrées (LAA) : CHF 42'500.-

Frais de recrutement d'une ou un responsable financière ou financier de direction

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
31.309	<i>Autres charges des autorités et du personnel</i>	CHF	140'000.-	CHF 0.-	CHF - 8'800.-

Voir détail sous division 27 « Secrétariat général LEA »

Frais pour location de vigne en Lavaux

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
31.311	Achat de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	592'600.-	CHF 0.-	CHF 10'000.-
31.316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	CHF	182'800.-	CHF 0.-	CHF 11'500.-
31.318	Honoraires et prestations de services	CHF	2'052'100.-	CHF 245'000.-	CHF 27'000.-
31.423	<i>Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine financier</i>	CHF	-3'051'100.-	CHF 0.-	CHF -48'500.-

Afin d'effectuer des économies d'échelle et de contribuer à l'amélioration de la rentabilité des vignobles, le Service des parcs et domaines loue depuis le début de l'année des parcelles à Puidoux et Chexbres d'une surface totale de 13'364 m². Elles sont réparties entre les appellations Saint-Saphorin et Dézaley idéalement situées à proximité des infrastructures existantes de la Ville.

Le montant de CHF 48'500.- inclus le fermage annuel, l'engagement supplémentaire de personnel auxiliaire et l'achat de matériel d'exploitation en particulier pour la première année.

Ces dépenses supplémentaires seront compensées par des recettes de vente de moût et de raisin en 2025. Celles-ci sont estimées à CHF 57'000.-.

SPADOM – Unité forêts – Absences de longue durée accidents

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.	
31.314	Entretien des immeubles, routes et territoire	CHF	1'641'500.-	CHF	0.-	CHF 19'100.-
31.436	<i>Remboursement de tiers</i>	<i>CHF</i>	<i>- 272'400.-</i>	CHF	0.-	<i>CHF - 19'100.-</i>

En raison d'absences de longue durée de collaboratrices et collaborateurs forestiers et du déficit de personnel forestier qualifié sur le marché du travail vaudois, l'Unité forêts du Service des parcs et domaines (SPADOM) est contrainte de recourir ponctuellement à des entreprises forestières privées pour des travaux sylvicoles ayant pour objectifs de réaliser les coupes de bois prévues pour l'année en cours.

Le coût de ces mandats (CHF 19'100.-) est compensé par une recette concomitante perçue au titre d'indemnités journalières pour la période du 3 février 2025 au 30 juin 2025.

5. ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

			Services				TOTAL PAR NATURE
			33 Secrétariat général EJQ	34 Service de la petite enfance	35 Service des écoles et du parascolaire	36 Service de santé et prévention	
NATURE	301	Personnel administratif et d'exploitation	-944'700	1'316'300	-97'300		274'300
	303	Assurances sociales	-86'500	120'500			34'000
	304	Caisses de pensions et de prévoyance	-133'400	189'700			56'300
	305	Assurances accidents et maladie	-2'800	3'800			1'000
	308	Personnel intérimaire			97'300		97'300
	309	Autres charges des autorités et du personné		800			800
	310	Imprimés et fournitures du bureau		1'000			1'000
	311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules		65'000	130'000		195'000
	312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible		11'200			11'200
	313	Autres fourniures et marchandises		10'200		-17'600	-7'400
	314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire		772'500		17'600	790'100
	316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation		144'300			144'300
	317	Réceptions, manisfestations et notes de frais - Effectif		600			600
	318	Honoraires et prestations de services		-191'000	-100'000		-291'000
	365	Aides et subventions à des institutions privées		-39'500	647'000		607'500
	366	Aides individuelles			-350'000		-350'000
	Total des charges		-1'167'400	2'405'400	327'000	0	1'565'000
	435	Ventes et prestations de service		-112'500			-112'500
	439	Autres recettes		-828'800			-828'800
	451	Participations et remboursements	356'300	-653'000	-150'000		-446'700
	452	Part. et remb. de communes et d'assoc. de communes	0	0	-197'000		-197'000
	Total des revenus		356'300	-1'594'300	-347'000	0	-1'585'000
TOTAL ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS		-811'100	811'100	-20'000	0	-20'000	
Page du préavis		page 27	page 27-30	page 30	page 32		

33 Secrétariat général EJQ**Crédit supplémentaire lié au pool de remplacement EJQ**

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
33.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	4'601'800.-	CHF 0.-	CHF -944'700.-
33.303	Assurances sociales	CHF	418'800.-	CHF 0.-	CHF -86'500.-
33.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF	632'600.-	CHF 0.-	CHF -133'400.-
33.305	Assurances accidents et maladie	CHF	13'500.-	CHF 0.-	CHF -2'800.-
33.451	Participations et remboursements	CHF	- 712'500.-	CHF 0.-	CHF 356'300.-

Voir détail sous division 34 « Service de la petite enfance »

34 Service de la petite enfance**340 Lieu d'accueil de jour municipaux****Crédit supplémentaire lié au pool de remplacement EJQ**

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
340.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	41'467'200.-	CHF 0.-	CHF 944'700.-
340.303	Assurances sociales	CHF	3'777'300.-	CHF 0.-	CHF 86'500.-
340.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF	5'223'000.-	CHF 0.-	CHF 133'400.-
340.305	Assurances accidents et maladie	CHF	127'500.-	CHF 0.-	CHF 2'800.-
340.451	Participations et remboursements	CHF	-14'471'500.-	CHF 0.-	CHF -356'300.-

Depuis 2021, les services impliqués dans le Réseau-L (Quartiers, jeunesse et famille (QJF), Secrétariat général de la direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers (SGEJQ), Service des écoles et du parascolaire (SEP), Service de la petite enfance (SPE)) ont entamé une démarche pour engager au maximum du personnel fixe pour assurer les remplacements éducatifs dans les lieux d'accueil de jour municipaux. Cela a passé par l'engagement de personnel au sein des structures ou de groupes de structures pour les remplacements les plus prévisibles, et par la création d'un pool couvrant l'ensemble des lieux d'accueil de jour municipaux pour les remplacements les plus fluctuants. Dès sa création, ce pool a été rattaché au SGEJQ.

Il s'avère d'une part que le plus grand usager de ce pool de direction est le SPE, et d'autre part que le suivi du personnel du pool gagnerait à être fait dans un service dont les missions sont centrées sur l'accueil de jour. La Municipalité a donc décidé le transfert du pool de remplacement du SGEJQ au SPE avec effet au 1^{er} juillet 2025.

Le présent crédit supplémentaire doit permettre le transfert des ressources financières liées au pool de remplacement EJQ du SGEJQ (division publiée 33) au SPE (division publiée 34) pour un montant de CHF 811'100 correspondant aux charges de personnel (301 & suivants) y compris le remboursement sur le compte 451.

En finalité ce sont 23.5 ept qui sont transférés, soit 1.6 ept de coordination, 16.5 ept poolistes parascolaires et enfin 5.4 ept de poolistes parascolaires.

Voir aussi sous division 33 « Secrétariat général EJQ »

Extension du Centre de vie enfantine de Grancy avec la création de 32 places

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)		Crédit suppl.	
340.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	41'467'200.-	CHF	0.-	CHF	371'600.-
340.303	Assurance sociales	CHF	3'777'300.-	CHF	0.-	CHF	34'000.-
340.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF	5'223'000.-	CHF	0.-	CHF	56'300.-
340.305	Assurances accidents et maladie	CHF	127'500.-	CHF	0.-	CHF	1'000.-
340.309	Autres charges des autorités et du personnel	CHF	255'300.-	CHF	0.-	CHF	800.-
340.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF	74'800.-	CHF	0.-	CHF	1'000.-
340.311	Achats de mobilité, matériel, machines et véhicules	CHF	527'200.-	CHF	0.-	CHF	65'000.-
340.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	CHF	288'200.-	CHF	0.-	CHF	2'900.-
340.313	Autres fournitures et marchandises	CHF	1'984'100.-	CHF	0.-	CHF	10'200.-
340.314	Entretien des immeubles	CHF	986'000.-	CHF	0.-	CHF	20'000.-
340.316	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	CHF	2'866'800.-	CHF	0.-	CHF	36'200.-
340.317	Réceptions, manifestations et notes de frais – Effectif	CHF	49'500.-	CHF	0.-	CHF	600.-
340.318	<i>Impôts, taxes, cotisation et frais divers</i>	CHF	1'657'100.-	CHF	0.-	CHF	35'000.-
340.435	<i>Ventes et prestations de service</i>	CHF	- 12'371'900.-	CHF	0.-	CHF	-112'500.-
340.451	<i>Participations et remboursements</i>	CHF	- 14'471'500.-	CHF	0.-	CHF	-216'600.-

Dans le cadre du plan de développement de nouvelles places d'accueil préscolaires, le Centre de vie enfantine de Grancy a l'opportunité de créer 32 nouvelles places avec la reprise du bail à loyer d'une garderie en fin d'exploitation, sise à Auguste Tissot 3. Le présent crédit supplémentaire vise à inscrire au budget les charges et recettes prorata temporis des 27 nouvelles places offertes en 2025. Les 5 places supplémentaires seront ouvertes dans un second temps en 2026.

Les charges d'exploitation sont partiellement couvertes par les recettes parents et les subventions de la Fondation d'accueil de jour des enfants – FAJE. Le solde des charges nettes de CHF 305'500.- est finalement compensé par une diminution partielle de l'enveloppe financière de CHF 400'000.- allouée en 2025 pour la création de nouvelles places au sein des structures privées subventionnées.

Voir aussi sous division 341 « Institutions subventionnées »

Reprise des contrats de baux à loyer de l'ex-garderie du Petit Flon Sàrl

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
340.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	CHF	288'200.-	CHF 0.-	CHF 16'100.-
340.316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	CHF	2'866'800.-	CHF 0.-	CHF 140'000.-

Dans la volonté de créer des nouvelles places d'accueil, le Service de la Petite enfance a repris en janvier 2025 trois baux à loyer qui ont été résiliés en suite de la faillite de la garderie privée du Petit Flon Sàrl. Dans une première étape, deux espaces sis dans le quartier du Rôtillon-Bourg permettront d'augmenter les places d'accueil de la garderie voisine, privée subventionnée, Piccolo Mondo. Dans la seconde étape, la reprise du local dans le quartier du Flon-Côtes de Montbenon permettra au premier semestre 2025 d'offrir un lieu pour les IPE du Réseau-L afin de présenter leurs prestations et projets institutionnels. Dès la rentrée 2025, c'est la Maison de l'enfance qui emménagera au Flon en raison d'importants travaux de réfection sur leur site à la Vallée de la jeunesse. Ce n'est qu'en 2026, une fois les surfaces libérées par la Maison de l'enfance que des nouvelles places pourront être créées.

Les charges locatives totales de ces trois baux se montent à CHF 208'100.-. Le montant est totalement compensé. La compensation se réalise d'une part par l'entrée en vigueur retardée en août 2025 de la garderie privée subventionnée Crèche sous les étoiles - Plaines du Loup, d'autre part par la suspension des charges locatives de la Maison de l'enfance durant les travaux et enfin pour le solde par une non-dépense en lien avec la création de places préscolaires privées subventionnées.

Voir aussi sous division 341 « Institutions subventionnées »

Participation complémentaire aux coûts des travaux de la garderie de Montchoisi

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
340.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF	986'000.-	CHF 0.-	CHF 752'500.-
340.318	Honoraires et prestations de services	CHF	1'657'100.-	CHF 0.-	CHF 156'400.-
340.439	<i>Autres recettes</i>	CHF	-767'700.-	CHF 0.-	CHF -828'800.-
340.451	<i>Participations et remboursements</i>	CHF	-14'471'500.-	CHF 0.-	CHF -80'100.-

Les travaux de la future garderie Montchoisi 35 ont été devisés à CHF 1'307'000.- et portés sur les budgets 2024, par crédit supplémentaire 2e série, et pour 7/12^e au budget 2025. Les travaux ont pris du retard, notamment avec divers devis devant être réactualisés et des appels d'offres de marché public à effectuer. Le devis général définitif 2025 est plus conséquent que celui de 2022. Il se monte à CHF 1'725'000.- TTC, dont CHF 186'400.- d'honoraires d'architectes et d'ingénieurs. Le présent crédit supplémentaire vise à compléter le budget 2025 des 5/12^e manquants non dépensés en 2024. Il permet également de réajuster les montants sur le devis définitif 2025.

La demande de crédit supplémentaire de CHF 908'900.- est entièrement compensée. Le propriétaire accepte de financer partiellement les travaux, y compris les surcoûts du devis définitif 2025. Son investissement final se monte à CHF 1'350'000.-. Il est répercuté sur les charges locatives de la garderie, dès l'obtention du permis d'exploiter en 2026. La recette du présent crédit supplémentaire s'établit à CHF 828'800.-. Elle correspond à la part totale du propriétaire, diminuée du montant déjà porté au budget 2025 (CHF 1'350'000.- minus CHF 521'200.-). Les recettes de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), par son dispositif d'aide à la pierre, couvrent le solde des coûts travaux avec un apport de CHF 80'100.-.

341 Institutions subventionnéesReprise des contrats de baux à loyer de l'ex-garderie du Petit Flon Sàrl

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)		Crédit suppl.
341.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	CHF	180'400.-	CHF	0.-	CHF -7'800.-
341.316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	CHF	1'955'700.-	CHF	0.-	CHF -31'900.-
341.318	Honoraires et prestations de services	CHF	33'195'100.-	CHF	0.-	CHF -76'900.-
341.365	Aides et subventions à des institutions privées	CHF	1'859'900.-	CHF	0.-	CHF -39'500.-

Voir détail sous division 340 « Lieux d'accueil de jour municipaux »

Extension du Centre de vie enfantine de Grancy avec la création de 32 places

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)		Crédit suppl.
341.318	Honoraires et prestations de services	CHF	33'195'100.-	CHF	0.-	CHF -305'500.-

Voir détail sous division 340 « Lieux d'accueil de jour municipaux »

35 Service des écoles et du parascolaireMise à disposition de personnel intérimaire

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)		Crédit suppl.
35.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	53'369'300.-	CHF	0.-	CHF - 97'300.-
35.308	Personnel intérimaire	CHF	52'700.-	CHF	0.-	CHF 97'300.-

Pour compenser les absences du personnel communal, notamment dans le domaine parascolaire, le service a dû faire appel à des prestataires externes, afin de garantir des services conformes aux exigences de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE).

Le budget des auxiliaires permet de compenser totalement cette demande de crédit supplémentaire par le budget ordinaire du service.

Achats de postes de travail

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)		Crédit suppl.
35.311	Achats de mobilité, matériel, machines et véhicules	CHF	1'191'500.-	CHF	109'000.-	CHF - 20'000.-

Voir détails au chapitre B sous division 32 « Service d'organisation et d'informatique »

Achat de mobilier pour les APEMS – Rentrée 2025

		Budget	CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
35.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF 1'191'500.-	CHF 109'000.-	CHF 150'000.-
35.451	Participations et remboursements	CHF - 15'088'100.-	CHF -234'000.-	CHF -150'000.-

Conformément au programme de législature, le Service des écoles et du parascolaire (SEP) va ouvrir des places d'accueil parascolaire à la rentrée scolaire 2025, dont :

- 4,2 places pondérées à l'APEMS d'Eglantine ;
- 7,2 places pondérées à l'APEMS du Parc ;
- 18 places pondérées à l'accueil parascolaire des Bergières ;
- 72 places pondérées à l'accueil parascolaire de Béthusy

Trois sources de financement sont acquises en lien à la création de places, décrites ci-après.

Conformément aux articles 28 et 50 de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) et en sus du subventionnement de la masse salariale éducative, le SEP perçoit des aides financières de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) sous forme d'aide au démarrage. Il s'agit d'une contribution forfaitaire de CHF 3'000.- par nouvelle place créée. D'un point de vue administratif, il est acquis que ces aides au démarrage permettent de financer le mobilier des nouvelles structures. Ces aides sont octroyées en fonction du taux d'occupation des places. Une part de l'aide au démarrage perçue pour la création de place à la rentrée 2025 est également passée en transitoire pour 2026.

Cependant, l'octroi de ces différentes aides intervient après l'ouverture des structures concernées et transmission de justificatifs. Au vu des besoins, ces ouvertures de places sont validées pour la rentrée 2025 et les travaux d'entretien ainsi que l'achat de mobilier et doivent pouvoir être finalisés en vue de cette échéance. Si une partie de ces montants est prise sur le budget du SEP et sur les DIPA liés aux grands travaux, il est planifié de financer le reste (travaux et mobilier) par le biais de ces subventions.

Mobilier à acquérir pour les sites suivants, pour un montant total de CHF 150'000.-

- APEMS d'Eglantine, agrandissement par un nouvel espace au sein du collège ;
- APEMS du Parc, agrandissement par un nouvel espace au sein du collège ;
- Accueil parascolaire 7-8P des Bergières par un nouvel espace (antenne annexe) au sein du collège
- Accueil parascolaire 7-8P de Béthusy par l'installation de 4 espaces (108 places à midi) dans les portakabins

Financement des camps et sorties

		Budget	CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
35.318	Honoraires et prestations de services	CHF 10'590'000.-	CHF 0.-	CHF -100'000.-
35.365	Aides et subventions à des institutions privées	CHF 788'000.-	CHF 0.-	CHF 647'000.-
35.366	Aides individuelles	CHF 396'500.-	CHF 0.-	CHF -350'000.-
35.452	Part. et remb. de communes et d'assoc. de communes	CHF -577'100.-	CHF 0.-	CHF -197'000.-

La Ville finance les activités hors cadre des élèves lausannois en âge scolaire en fonction du nombre d'enfants et du type de sorties, selon un cadre général posé par le Service des écoles et du

parascolaire. Pour les camps et voyages d'étude du secondaire, le SEP verse des acomptes, paie les factures de transport, perçoit les subventions cantonales puis traite les décomptes, pour l'ensemble des établissements scolaires primaires et secondaires (EPS). Ce processus est peu efficient. D'entente avec les directions, le service souhaite transférer ce suivi aux associations des EPS afin de simplifier le travail et assurer une plus grande proximité entre les acteurs concernés.

Si ce changement est neutre d'un point de vue budgétaire, il s'agira par contre de faire évoluer la nature comptable des dépenses, qui passent d'une aide individuelle versée aux élèves par la Ville de Lausanne à une subvention allouée aux associations des établissements primaires et secondaires.

Le SEP a un montant de CHF 383'000.- d'aides individuelles au budget 2025 pour les camps et sorties. Le changement de dispositif implique un reclassement comptable d'un montant de CHF 350'000 du compte 366 (aides individuelles) au compte 365 (subventions à des institutions privées).

En parallèle à cette réorganisation, la croissance démographique implique une augmentation des dépenses pour les camps et sorties comme l'ont montré les comptes des années post-COVID et ce, sans changement du cadre règlementaire. En 2023, le dépassement du financement des camps et sorties (compte 366) était de CHF 165'000.- et en 2024, de CHF 212'000.-.

Raison pour laquelle le SEP présente pour 2025 une demande de crédit supplémentaire au compte 365 entièrement compensée par les rubriques suivantes :

- Compte 452 : le SEP a négocié avec le canton une augmentation des frais d'écologie facturés aux élèves des autres communes qui suivent la filière sport-arts-études dans les établissements scolaires lausannois. Ce forfait passe de CHF 1'300.- à CHF 4'000.- /mois dès le 1^{er} janvier 2025, ce qui représente une recette annuel supplémentaire pour la Ville estimée à CHF 197'000.- sur la base des chiffres 2024 (73 enfants concernés).
- Compte 318 : les frais de transport étaient payés jusqu'à présent par le Service des écoles et du parascolaire étant sur un compte client CCF au nom du service. Avec le transfert de la gestion financière des camps et sorties aux associations des établissements scolaires, chaque établissement aura son propre numéro de client et la facture arrivera directement à l'EPS. Pour les cartes journalières, il faut compter CHF 100'000.- qui sont transférés du 318 au 365 si l'on se base sur une carte journalière à 15.-/enfant pour les ayant droits selon le cadre général des camps et sorties.

L'entrée en vigueur est prévue avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025

36 Service de santé et prévention

Démontage du cabinet dentaire des Croix-Rouges

		Budget	CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
36.313	Autres fournitures et marchandises	CHF 208'600.-	CHF 0.-	CHF -17'600.-
36.314	Entretien des immeubles, routes et territoires	CHF 0.-	CHF 0.-	CHF 17'600.-

Déclaré non conforme depuis plusieurs mois en raison de l'absence d'un local de stérilisation séparé, le cabinet dentaire des Croix-Rouges a finalement été démonté durant la période des vacances scolaires.

En effet, le projet de déménagement prévu initialement avec le cabinet d'orthodontie n'a pas pu se concrétiser.

L'impact sur le budget de fonctionnement est neutre, car la patientèle et le personnel du cabinet dentaire des Croix-Rouges sont répartis entre le cabinet dentaire de Prélaz et celui de la Croix d'Ouchy.

Les différentes dépenses comprennent des travaux électriques et sanitaires, ainsi que les interventions liées au mobilier spécifique. Ces dépenses supplémentaires sont entièrement compensées.

6. FINANCES ET MOBILITE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

			Services						TOTAL PAR NATURE
			38 Secrétariat général FIM	39 Service des finances	40 Service du personnel	41 Service de la mobilité et de l'aménagement espaces publics	42 Service de la propreté urbaine	43 Service achat et logistique	
NATURE	301	Personnel administratif et d'exploitation	20'000				350'000	-121'000	249'000
	303	Assurances sociales	2'000					-11'000	-9'000
	304	Caisses de pensions et de prévoyance	800					-16'300	-15'500
	305	Assurances accidents et maladie	100					-600	-500
	311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules						-1'300	-1'300
	312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible						-12'100	-12'100
	314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et					146'000	-800	145'200
	315	Entretiend'objets mobilier et d'installations techniques					-60'000	-1'700	-61'700
	318	Honoraires et prestations de services		-70'000	-15'000	-15'000	14'000	-40'000	-126'000
	365	Aides et subventions à des intitutions		50'000					50'000
		Total des charges	22'900	-20'000	-15'000	-15'000	450'000	-204'800	218'100
	427	Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine administratif						75'000	75'000
	436	Remboursements tiers	-7'000				-140'000		-147'000
	439	Autres recettes						4'000	4'000
	481	Prélèvement sur les financements spéciaux					-150'000		-150'000
		Total des revenus	-7'000	0	0	0	-290'000	79'000	-218'000
	TOTAL FINANCES ET MOBILITE	15'900	-20'000	-15'000	-15'000	160'000	-125'800	100	
	Page du préavis	page 34	page 34	page 34	page 35	page 35-37	page 38		

38 Secrétariat général FIM**Remplacement – Congé maternité**

		Budget	CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
38.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF 1'870'000.-	CHF 0.-	CHF 20'000.-
38.303	Assurance sociales	CHF 167'700.-	CHF 0.-	CHF 2'000.-
38.304	Caisses de pensions et prévoyance	CHF 262'200.-	CHF 0.-	CHF 800.-
38.305	Assurances accidents et maladies	CHF 5'300.-	CHF 0.-	CHF 100.-
38.436	<i>Remboursement de tiers</i>	CHF -18'900.-	CHF 0.-	CHF -7'000.-

Afin d'assurer ses différentes missions et le bon fonctionnement du Secrétariat général des finances et de la mobilité, le service doit recourir à du personnel auxiliaire pour pallier une absence de longue durée. En effet, le remplacement d'une collaboratrice en congé maternité nécessite l'engagement d'un ou d'une auxiliaire.

L'impact financier sur l'exercice 2025 s'élève à CHF 22'900.-. Une recette concomitante, estimée à CHF 7'000.-, sera enregistrée sous la rubrique 436 au titre des allocations pour perte de gain versées par la Caisse de compensation.

39 Service des finances**Réparations vandalisme dans les WC publics**

		Budget	CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
39.318	<i>Honoraires et prestations de services</i>	CHF 1'589'000.-	CHF 0.-	CHF - 20'000.-

Voir détail sous division 42 « Service de la propreté urbaine »

Eboulement à Blatten – soutien pour la population

		Budget	CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
39.318	<i>Honoraires et prestations de service</i>	CHF 1'589'000.-	CHF 0.-	CHF -50'000.-
39.365	Aides et subventions à des institutions	CHF 0.-	CHF 0.-	CHF 50'000.-

Voir détail sous division 102 « Secrétariat municipal »

40 Service du personnel**Réparations vandalisme dans les WC publics**

		Budget	CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
40.318	<i>Honoraires et prestations de service</i>	CHF 1'911'100.-	CHF 0.-	CHF -15'000.-

Voir détail sous division 42 « Service de la propreté urbaine »

41 Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics**Réparations vandalisme dans les WC publics**

		Budget	CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
41.318	Honoraires et prestations de service	CHF 2'546'800.-	CHF 0.-	CHF -15'000.-

Voir détail sous division 42 « Service de la propreté urbaine »

42 Service de la propreté urbaine**422 Centre intercommunal de gestion des déchets****Engagement d'auxiliaires pour palier des absences longues durées**

		Budget	CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
422.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF 11'372'500.-	CHF 0.-	CHF 250'000.-
422.436	Remboursements de tiers	CHF -6'900.-	CHF 0.-	CHF -100'000.-
422.481	Prélèvement sur les financements spéciaux	CHF -4'735'300.-	CHF 0.-	CHF -150'000.-

Nous sollicitons l'octroi d'un crédit supplémentaire sur le compte traitements pour les deux divisions du service.

Le Service de la propreté urbaine a dû faire appel à des auxiliaires afin d'assurer ses missions. Des collaborateurs étaient absents pour maladie ou accidents longue durée. Ce dépassement, non prévisibles au moment de l'établissement du budget, est partiellement compensé par des remboursements d'assurances pertes de gains et accident puis par un prélèvement sur le fonds de réserve pour le centre intercommunal des déchets.

Voir aussi sous division 423 « Propreté du domaine public »

Mise en conformité des installations de recharge électrique des camions du CID

		Budget	CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
422.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF 101'500.-	CHF 0.-	CHF 36'000.-
422.318	Honoraires et prestations de service	CHF 8'576'000.-	CHF 0.-	CHF -36'000.-

L'électrification du parc véhicules du CID implique une mise en conformité des installations de recharge des camions. Un récent contrôle SUVA a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer la sécurité de ces installations dans un délai de six mois. A cet effet, le Centre intercommunal de gestion des déchets (CID) doit entreprendre des travaux pour mettre à niveau ses installations électriques pour la charge des camions électriques. Ces aménagements sont difficiles à budgéter, car la technologie nécessaire évolue à chaque nouveau camion livré.

Les factures d'un montant total de CHF 36'000.- HT seront compensées par une non-dépense à la rubrique 318.

Frais d'entretien des bâtiments

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
422.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF	101'500.-	CHF 0.-	CHF 35'000.-
422.315	<i>Entretien des machines, du matériel d'exploitation et d'entretien</i>	CHF	778'600.-	CHF 0.-	CHF -35'000.-

Le budget à disposition sur la rubrique 422.314 ne permet pas de couvrir l'ensemble des travaux d'entretien des bâtiments prévus jusqu'à la fin de l'année. Il est prévu de compenser le crédit supplémentaire par une réduction du compte 315 relatif à l'entretien des machines qui sera moins sollicité durant cette année 2025.

Frais d'entretien et réparation des points de collecte centralisé (PCC) de l'écoquartier des Plaines-du-Loup (PPA1)

		Budget		S 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
422.318	<i>Honoraires et prestations de services</i>	CHF	8'576'000.-	CHF 0.-	CHF 50'000.-

Le Service de la propreté urbaine (PUR) est responsable de la gestion et du nettoyage des points de collecte centralisés (PCC). Le nettoyage intérieur et l'entretien de ces installations doivent être confiés à une entreprise spécialisée, les coûts étant couverts par une partie des redevances de DDP déjà perçues auprès des propriétaires privés.

En 2025, PUR prévoit de mandater un prestataire externe pour l'entretien des PCC du nouvel écoquartier. Le coût est estimé à CHF 50'000.- (hors taxes), montant faisant l'objet du présent crédit supplémentaire. Sur le fond, ce montant est intégralement compensé par les recettes affectées déjà perçues et intégrées au budget de Gérances. Cela étant, sur le plan formel, cette compensation n'apparaît pas dans le présent crédit supplémentaire puisque les revenus sont déjà au budget.

423 Propreté du domaine publicEngagement d'auxiliaires pour palier des absences longues durées

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
423.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	14'284'200.-	CHF 0.-	CHF 100'000.-
423.436	<i>Remboursement de tiers</i>	CHF	-74'000.-	CHF 0.-	CHF -40'000.-

Voir détail sous division 422 « Centre intercommunal de gestion des déchets »

Réparations vandalisme dans les WC publics

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
423.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF	118'100.-	CHF 0.-	CHF 50'000.-

Nous sollicitons l'octroi d'un crédit supplémentaire sur le compte d'entretien, à hauteur de CHF 50'000.- HT, pour procéder notamment à la réfection partielle de l'édicule des toilettes publiques de Montbenon, fortement dégradé par des actes de vandalisme répétés depuis sa mise

en service à fin 2018, et pour assurer les réparations liées au vandalisme jusqu'à la fin de l'année 2025.

Concernant les WC de Montbenon, sept ans après leur rénovation, les détériorations constatées sur les revêtements extérieurs – notamment le carrelage au sol et le crépi en façade – compromettent non seulement l'image de l'espace public mais également la pérennité de l'ouvrage.

Le montant prévu au budget initial ne suffit pas à couvrir les frais liés aux réparations

Voir aussi sous division 39 « Service des finances », 40 « Service du personnel » et 41 « Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics »

Réparation infiltrations bâtiment de Béthusy 14

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
423.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF	118'100.-	CHF 0.-	CHF 25'000.-
423.315	<i>Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques</i>	CHF	655'200.-	CHF 0.-	CHF -25'000.-

Dans le cadre de l'entretien du patrimoine bâti communal, nous sollicitons l'octroi d'un crédit supplémentaire sur le compte d'entretien pour faire face à des travaux indispensables au bâtiment situé à Béthusy 14.

Depuis plusieurs années, ce bâtiment présente des infiltrations d'eau en pied de façade dans la partie enterrée. Une première intervention en 2021 avait permis d'atténuer temporairement la situation grâce à une injection de résine au niveau de la reprise de bétonnage entre le radier et le mur, accompagnée de l'application d'un enduit étanche sur la paroi intérieure. Cependant, ces mesures se sont révélées insuffisantes, l'humidité ayant réapparu, vraisemblablement en raison d'une mise en pression d'eau dans le terrain, potentiellement liée à une conduite d'eaux claires défectueuse.

Ces travaux seront coordonnés avec ceux des Services industriels de Lausanne (SIL), également prévus à cet emplacement dans le cadre de la rénovation du réseau de chauffage à distance, ce qui permettra une mutualisation des fouilles.

Cette charge sera compensée par une non-dépense à la rubrique 315.

43 Service achat et logistique**Transfert des refuges de Sauvabelin du Service d'achat et logistique de la Ville (SALV) au Service des parcs et domaines (SPADOM) au 01.04.2025**

		Budget	CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
43.301	<i>Personnel administratif et d'exploitation</i>	CHF 10'775'700.-	CHF 0.-	CHF -121'000.-
43.303	<i>Assurances sociales</i>	CHF 961'100.-	CHF 0.-	CHF -11'000.-
43.304	<i>Caisses de pensions et de prévoyance</i>	CHF 1'436'600.-	CHF 0.-	CHF -16'300.-
43.305	<i>Assurances accidents et maladie</i>	CHF 55'800.-	CHF 0.-	CHF -600.-
43.311	<i>Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules</i>	CHF 414'200.-	CHF 0.-	CHF -1'300.-
43.312	<i>Achats d'eau, d'énergie, de combustible</i>	CHF 2'395'400.-	CHF 0.-	CHF -12'100.-
43.314	<i>Entretien des immeubles, routes et territoire</i>	CHF 345'000.-	CHF 0.-	CHF -800.-
43.315	<i>Entretien d'objets mobiliers et d'installations technique</i>	CHF 533'000.-	CHF 0.-	CHF -1'700.-
43.318	<i>Honoraires et prestations de services</i>	CHF 2'436'000.-	CHF 0.-	CHF -40'000.-
43.427	Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine administratif	CHF - 948'300	CHF 0.-	CHF 75'000.-
43.439	Autres recettes	CHF - 286'000	CHF 0.-	CHF 4'000.-

Voir détail sous division 31 « Service des parcs et domaines »

7. SERVICES INDUSTRIELS

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICES				TOTAL PAR NATURE
		44 Secrétariat général SIL	45 Services partagés	46 Service commercial	49 Réseaux	
311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	-17'000	-50'000			-67'000
314	Entretien des immeubles, routes et territoire	50'000			-50'000	0
315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	23'000			-40'000	-17'000
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	6'000			40'000	46'000
318	Honoraires et prestations de services	-12'000		-28'500		-40'500
Total des charges		50'000	-50'000	-28'500	-50'000	-78'500
Néant		0	0	0	0	0
Total des revenus		0	0	0	0	0
TOTAL SERVICES INDUSTRIELS		50'000	-50'000	-28'500	-50'000	-78'500
Page du préavis		page 39	page 40	page 40	page 41	

44 Secrétariat général SILLocation de matériel et entretien machine

		Budget	CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
44.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF 1'399'300.-	CHF -200.-	CHF -17'000.-
44.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	CHF 46'800.-	CHF 0.-	CHF 11'000.-
44.316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	CHF 375'000.-	CHF 0.-	CHF 6'000.-

Depuis le 1er janvier 2025, le centre de formation de la Ville de Lausanne a conclu un contrat de location de machines dans le but de réduire les coûts d'achat et d'entretien de machines. Ce changement de paradigme n'a pas été pris en compte au budget. Le dépassement prévu est de CHF 6'000.- sur la nature 44.316.

De plus, un problème survenu sur une des machines du centre de formation a engendré une charge de maintenance non prévue au budget sur la nature 44.315. Le dépassement prévu est de CHF 11'000.-.

Ces deux montants seront compensés par une non-dépense de la nature 44.311.

Éclairage public – contrôles électriques réglementaires

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
44.314	Entretien des immeubles, routes et territoire	CHF	395'000.-	CHF 0.-	CHF 50'000.-

Dans le but d'effectuer tous les contrôles électriques réglementaires prévus pour 2025, l'éclairage public doit faire appel à une entreprise externe en raison du manque de disponibilité du personnel interne liée aux nombreux projets d'investissements et au nombre important de contrôles. Ce dépassement est compensé par le service Réseaux en raison d'une économie de charges au niveau de la maintenance du réseau d'éclairage public.

Voir aussi sous division 49 « Réseaux »

Entretien des bornes de recharges publiques

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
44.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	CHF	46'800.-	CHF 0.-	CHF 12'000.-
44.318	Honoraires et prestations de services	CHF	5'528'500.-	CHF -170'500.-	CHF -12'000.-

Le déploiement de 13 stations de recharge publiques s'est déroulé entre 2023 et 2024. Elles sont désormais toutes en exploitation. Des coûts de maintenance non identifiables précédemment sont à prendre en charge dès 2025, en raison de la modification des modalités du service après-vente du fournisseur des bornes, qui a conduit les SiL à souscrire des contrats de service support. Ces coûts additionnels ne figuraient donc pas au budget 2025. D'autre part, diverses pannes ont eu lieu engendrant des frais supérieurs au budget. Ce crédit supplémentaire est compensé grâce à des économies de charges de communication lié au programme Equiwatt.

45 Services partagésAchat de matériel informatique

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
45.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	405'000.-	CHF 200.-	CHF -50'000.-

Voir aussi chapitre B sous division « Service partagés »

46 Service CommercialAnimation ludique pour notre stand

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
46.318	Honoraires et prestations de services	CHF	15'921'900.-	CHF 0.-	CHF -28'500.-

Voir détail chapitre B sous division 46 « Service commercial »

49 RéseauxÉclairage public – contrôles électriques réglementaires

		<i>Budget</i>		CS 1re série (y c. indexat.)	<i>Crédit suppl.</i>
49.314	<i>Entretien des immeubles, routes et territoire</i>	CHF	5'510'500.-	CHF 0.-	CHF - 50'000.-

Voir détail sous division 44 « Secrétariat général SIL »

Location de passages de routes

		<i>Budget</i>		CS 1re série (y c. indexat.)	<i>Crédit suppl.</i>
49.315	<i>Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques</i>	CHF	1'824'100.-	CHF 0.-	CHF - 40'000.-
49.316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	CHF	4'618'100.-	CHF 0.-	CHF 40'000.-

Dans le cadre de la mise à disposition de provisoires électriques pour diverses manifestations et suite à une nouvelle pratique en Ville de Lausanne, il a été décidé de ne plus utiliser les arbres pour supporter les provisoires (câbles ou armoires). En conséquence, des passages de route doivent être loués. Un montant de CHF 40'000.- est estimé pour les locations 2025. Cette nouvelle pratique ayant été mise en œuvre après l'établissement du budget 2025, cette charge n'a pas été prévue au budget 2025. Ce crédit est compensé grâce à une économie de charges de maintenance du réseau électrique (transfert de la nature 315 à la nature 316). Pour 2026, cette nouvelle charge a été intégrée au budget.

B. AUTORISATIONS D'ACHATS

		Direction				TOTAL PAR NATURE
		Sécurité et économie	Logement, environnement et architecture	Finances et mobilité	Service industriels	
NATURE	Mobilier, machines et véhicules	368'000	88'200	0	78'500	534'700
	Véhicules, machines et matériel - Recettes	-359'000	0	0	0	-359'000
	Total	9'000	88'200	0	78'500	175'700
		page 42	page 43	page 44	page 46	

1. SECURITE ET ECONOMIE**18 Protection et sauvetage****Remplacement de l'onduleur de secours pour le Data Center de la caserne**

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
18.506	Mobilier, machines, véhicules	CHF	567'000.-	CHF 0.-	CHF 18'000.-
18.661	<i>Subvention Canton - mobilier, machines, véhicules</i>	CHF	0.-	CHF 0.-	CHF -9'000.-

L'onduleur de secours du Data Center de la caserne est en fin de vie. Afin de le remplacer, un crédit supplémentaire s'avère indispensable. Cette dépense est entièrement compensée par une subvention de 50% qui sera versée par l'ECA ainsi que par une économie réalisée dans le budget formation.

Voir aussi chapitre A sous division 18 « Protection et sauvetage »

Remplacement d'une ambulance

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
18.506	Mobilier, machines, véhicules	CHF	567'000.-	CHF 0.-	CHF 350'000.-
18.661	<i>Subvention Canton - mobilier, machines, véhicules</i>	CHF	0.-	CHF 0.-	CHF -350'000.-

La Direction générale de la santé (DGS) vient d'autoriser le Service de protection et sauvetage à procéder au remplacement de l'ambulance Cirus 26, VD 67'678, acquise en 2017.

Au vu des délais particulièrement longs entre la commande et la livraison des véhicules, un crédit supplémentaire s'avère indispensable afin de permettre de lancer sans délai la procédure d'achat du nouveau véhicule.

Ce véhicule fera l'objet d'une subvention complète de la part de la DGS et n'engendrera dès lors aucun coût pour la Ville.

4. LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE

31 Service des parcs et domaines

Achat de quatre véhicules Kyburz en remplacement de quatre scooters

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
31.506	Mobilier, machines et véhicules	CHF	835'200.-	CHF 0.-	CHF 93'200.-
31.506	<i>Mobilier, machines et véhicules</i>	<i>CHF</i>	<i>835'200.-</i>	<i>CHF 0.-</i>	<i>CHF -25'000.-</i>

Dans le cadre du plan d'entretien des secteurs Ouest, Est et Cimetières, le SPADOM souhaite acquérir quatre véhicules électriques de type Kyburz en remplacement de quatre scooters thermiques existants.

Ce moyen de transport répond aux conditions du préavis N° 2024/37 « Autorisations d'achats pour l'exercice 2025 », notamment par rapport à l'objectif de remplacer tout véhicule thermique par un véhicule 100% électrique.

A la différence du scooter, ce véhicule à trois roues est équipé d'une remorque et d'une caisse de rangement de grand volume, permettant le transport de matériel et outillage.

Il permet de se déplacer afin de réaliser toutes sortes de missions telles que les contrôles d'arbres ou places de jeux, les petits travaux d'entretien et de réparations, le ramassage des déchets, le tuteurage des arbres, la taille des haies, etc.

Enfin, il a pour avantages d'être silencieux, sécuritaire et sans émissions CO2.

Non inscrit aux AA 2025, le coût d'achat de trois véhicules (CHF 69'900.-) sera compensé par une non-dépense sur le crédit d'investissement « Propreté et qualité de vie dans les parcs » (Préavis No 2015/32), qui contient une ligne de crédit « Moyens mécaniques et outillages ».

Le coût d'achat (CHF 23'300.-) du dernier véhicule sera compensée par le non-achat de la berce d'arrosage prévue aux AA2025 pour un montant de CHF 25'000.-.

Voir aussi chapitre C sous division 31 « Service des parcs et domaines »

32 Service d'organisation et d'informatique

Achats de postes de travail

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
32.506	Mobilier, machines et véhicules	CHF	718'300.-	CHF 0.-	CHF 20'000.-

Pour faire face aux prochaines ouvertures de cet été dans le domaine Parascolaire et afin de mettre à jour le parc informatique du Service, il a été identifié d'acheter une quinzaine de portables (dont certains avec Dock-in) sur tous les sites concernés selon la liste annexée.

Le budget des autorisations d'achats pour 2025 (CHF 27'500.-) pour le Service des écoles et du parascolaire étant à ce jour épuisé, cette demande de crédit supplémentaire totalement compensée par le budget ordinaire du service est indispensable afin de permettre au Service informatique de la Ville (SOI) d'effectuer les achats.

Voir aussi au chapitre A sous division 35 « Service des écoles et du parascolaire »

6. FINANCES ET MOBILITE

41 Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics

Remplacement véhicule nettoyage des corbeilles de rue et achat de panneaux de jalonnement

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)		Crédit suppl.	
41.506	Mobilier, machines et véhicules	CHF	225'400.-	CHF	0.-	CHF	240'000.-

Pour le Service de la propreté urbaine (PUR), un montant de CHF 32'000.- HT est sollicité pour remplacer un véhicule de nettoyage des corbeilles. Ce véhicule est actuellement hors service, ses batteries étant irréparables. L'achat d'un nouveau véhicule s'avère la solution la plus rationnelle et durable, permettant d'assurer la continuité de nos prestations tout en optimisant l'utilisation des ressources financières.

Par ailleurs, dans le cadre du projet de jalonnement dynamique des parkings, le Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics (MAP) a la possibilité d'acquérir douze panneaux d'affichage pour compléter le maillage du territoire communal.

Les panneaux de jalonnement de MAP et le véhicule de nettoyage de PUR ne figurent pas dans le préavis N°2024/37 « Autorisation d'achats 2025 » voté par le Conseil communal. Toutefois, ces dépenses sont entièrement compensées par la non-dépense de la chargeuse à pneu qui est inscrite au préavis N°2024/37 pour CHF 276'000.- (Projet 42402000200).

Voir aussi sous division 42 « Service de la propreté urbaine »

42 Service de la propreté urbaine

Remplacement véhicule nettoyage des corbeilles de rue et achat de panneaux de jalonnement

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)		Crédit suppl.	
42.506	Mobilier, machines et véhicules	CHF	5'688'200.-	CHF	0.-	CHF	-240'000.-

Voir détail sous division 41 « Service de la mobilité et aménagement des espaces publics »

Changement des batteries du premier camion benne à ordure ménagère électrique

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)		Crédit suppl.	
42.506	Mobilier, machines et véhicules	CHF	5'688'200.-	CHF	0.-	CHF	160'000.-

En 2015, le Conseil communal a approuvé une nouvelle politique d'achat de véhicules propres pour les besoins de la Ville de Lausanne. Conformément à cette nouvelle orientation, la Ville de Lausanne a décidé, en 2017, de participer à un projet d'expérimentation en achetant un prototype de camion benne à ordure ménagère (BOM ci-après) 100% électrique. Ce projet a bénéficié du soutien de la Confédération et du Canton de Vaud.

Ce premier BOM électrique a fonctionné sans problème majeur depuis sa mise en service en mai 2018, jusqu'en décembre 2024 où une panne majeure affectant le système électrique (batteries et moteur électrique) est survenue. Dès cet événement, le véhicule est resté hors service. Après plusieurs interventions du fournisseur du BOM, il s'est avéré qu'il était dans l'impossibilité de réparer notre véhicule dans sa configuration actuelle. En effet, ce premier poids lourd électrique étant un prototype, certaines technologies mises en œuvre lors de sa conception ne sont plus utilisées aujourd'hui et les pièces et connaissances techniques associées ne sont plus disponibles.

Dès lors, le constructeur a proposé de modifier totalement le groupe propulseur (batterie et moteur) afin de l'adapter aux dernières technologies actuelles. Le coût devisé pour cette mise à niveau a été chiffré à CHF 160'000.- HT.

Cet achat ne figure pas au préavis N°2024/37 « Autorisation d'achats 2025 » voté par le Conseil communal. Toutefois, cette dépense est entièrement compensée par la non-dépense de trois autorisations d'achats du SALV qui sont inscrites au préavis susmentionné pour CHF 160'000.- soit :

- 50'000.- Projet 43402001300 Véhicules pool
- 50'000.- Projet 43402001400 Solution réservation et gestion place de parc véhicule
- 60'000.- Projet 43402001500 Véhicule, machine et matériel

Voir aussi sous division 43 « Service achat et logistique »

43 Service achat et logistique

Changement des batteries du premier camion benne à ordure ménagère électrique

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
43.506	Mobilier, machines et véhicules	CHF	1'915'000.-	CHF 0.-	CHF - 160'000.-

Voir détails sous division 42 « Service de la propreté urbaine »

Remplacement du matériel de manifestations défectueux

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
43.506	Mobilier, machines et véhicules	CHF	1'915'000.-	CHF 0.-	CHF 128'400.-
43.506	Mobilier, machines et véhicules	CHF	1'915'000.-	CHF 0.-	CHF - 128'400.-

Matériel concerné et coûts

L'unité transport et manifestations du Service achat et logistique met à disposition du matériel afin d'organiser des manifestations et représentations. Quatre objets sont défectueux est nécessité un remplacement pour un montant de CHF 128'400.-.

- Couvert de la Cathédrale : CHF 54'900.-
- Scène de la Louve : CHF 13'100.-
- Voiles de la Louve : CHF 49'500.-
- Drapeaux pl Palud : CHF 11'000.-

Ces achats ne figurent pas dans le préavis N° 2024/37 « Autorisation d'achats 2025 » voté par le Conseil communal. Toutefois, cette dépense est entièrement compensée par la non-dépense de la réserve pour machine et matériel qui est inscrite au préavis N° 2024/37 pour CHF 200'000.- (Projet 43402001500).

7. SERVICES INDUSTRIELS

45 Services partagés

Achat de matériel informatique

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
45.506	Mobilier, machines et véhicules	CHF	78'100.-	CHF 0.-	CHF 50'000.-

Le budget des autorisations d'achats pour le matériel informatique des Services industriels a été fortement réduit cette année (CHF 78'100 en 2025) ne permet pas de couvrir les demandes de nouveaux postes de travail, casques et logiciels. Or, le Service informatique des Services industriels a reçu de nombreuses demandes d'équipement informatique, notamment pour l'arrivée de nouveaux collaborateurs (pour travailler sur le déploiement du réseau du chauffage à distance, pour le projet SmartMetering, etc.) Nous avons ainsi besoin d'acheter de nouveaux postes de travail cette année.

Voir aussi chapitre A sous division « Service partagés »

46 Commercial

Animation ludique pour notre stand

		Budget		CS 1re série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
46.506	Mobilier, machines et véhicules	CHF	0.-	CHF 0.-	CHF 28'500.-

Le Service commercial de la direction des services industriels (SIL) souhaite acquérir une animation destinée à ses différents stands de promotion.

Cette animation permettra de renforcer l'identification des SIL lors des événements lausannois. Elle servira à accueillir les visiteurs, à animer le stand et à présenter nos solutions.

L'objectif est de sensibiliser le public à l'importance des économies d'énergie et à la complexité de la production d'électricité.

Le matériel sera stocké au Vallon et transporté sur les lieux de promotion par un véhicule de la Ville.

Ce stand pourra également être mis à disposition des autres services.

Le montant de cette dépense sera compensé par une non-dépense sur la nature 46.318.

Voir aussi chapitre A sous division 46 « Service commercial »

C. CREDITS D'INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

		Direction	
		Logement, environnement et architecture	TOTAL PAR NATURE
NATURE	Charges d'investissement	-69'900	-69'900
	Total	-69'900	-69'900
		page 47	

4 LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE**31 Service des parcs et domaines**Achat de quatre véhicules Kyburz en remplacement de quatre scooters

		Crédit voté		Crédit compl.	
Préavis 2015/32	Qualité de vie dans les parcs lausannois	CHF	2'500'000.-	CHF	-69'900.-

Voir détail chapitre B sous division 31 « Service des parcs et domaines »

* * *

5. Conclusion

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2025/ 36 de la Municipalité, du 23 octobre 2025;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

1. D'accorder la deuxième série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2025, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

		<i>Revenus de fonctionnement</i>	<i>Impact net</i>
	CHF	CHF	CHF
A. Budget de fonctionnement			
Total des crédits supplémentaires	<u>3'419'200,00</u>	<u>-2'646'300,00</u>	<u>772'900,00</u>
(détail en page 2 du préavis)			
		<i>Recettes</i>	
B. Autorisations d'achats			
Total des crédits supplémentaires	<u>534'700,00</u>	<u>-359'000,00</u>	<u>175'700,00</u>
(détail en page 42 du préavis)			
		<i>Recettes d'investissement</i>	
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif			
Total des crédits complémentaires	<u>-69'900,00</u>	<u>0,00</u>	<u>-69'900,00</u>
(détail en page 47 du préavis)			

Au nom de la Municipalité

La directrice des finances et de la mobilité
Florence Germond

Le secrétaire
Simon Affolter